

T-ES(2026)OJ2_fr rév.

12 mai 2026

COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

Projet d'ordre du jour révisé et ordre des travaux

Échange thématique avec le Comité de la Convention sur la cybercriminalité

Salle 1, Palais de l'Europe, Strasbourg

Mardi 2 juin 2026, 9h00 - 12h30

48^e réunion du Comité de Lanzarote

Salle G02, bâtiment Agora, Strasbourg

Mardi 2 juin 2026, 14h30 - 18h00

Mercredi 3 juin 2026, 9h30 - 13h00 / 14h30 - 18h00

Jeudi 4 juin 2026, 9h30 - 13h00 / 14h30 - 16h00

Réception et projection du film [Molly vs the Machines](#), suivie d'un échange avec Ian Russel et Andy Burrows (Fondation Molly Rose)

Foyer du Comité des ministres et salle de projection, Palais de l'Europe, Strasbourg

Jeudi 4 juin 2026, 17h45 – 20h30

Échange thématique avec le Comité de la Convention sur la cybercriminalité et 48^e réunion plénière du Comité de Lanzarote

L'échange thématique aura lieu en Salle 1 du Palais de l'Europe le 2 juin 2026 de 9h00 à 12h30.

La 48^e réunion plénière du Comité de Lanzarote se tiendra en Salle G02 du bâtiment Agora à partir de 14h30.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote
 - 2.1. Procédure de conformité – Recommandations du 2^e cycle de suivi sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : répondre aux défis soulevés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants
 - 2.1.1. Adoption du rapport de conformité thématique révisé : services aux victimes et prévention [T-ES(2026)05_fr rév.]
 - 2.1.2. Discussion sur le suivi de la procédure de conformité
 - 2.2. Nouveau cycle de suivi : « Contrôle des antécédents des professionnel·les, des bénévoles et des autres personnes au contact des enfants » [T-ES(2026)06_fr] : mise à jour
 - 2.3. Suivi du rapport de mise en œuvre sur la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance
 - 2.4. Discussion concernant les sujets potentiels pour le prochain cycle de suivi
3. Renforcement des capacités, échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques
 - 3.1. Échange thématique sur le suivi du paragraphe 25 de la [déclaration finale](#) de la conférence informelle des ministres (1^{er} juillet 2025, Malte), qui appelle le Comité à « veiller à ce que la Convention de Lanzarote reste un instrument vivant et tourné vers l'avenir, qui permette de traiter les problématiques tant actuelles que nouvelles, afin de garantir la protection des enfants dans le contexte d'une transformation numérique de plus en plus rapide ».
 - 3.2. Renforcement des capacités – suivi de l'échange avec le Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) le 2 juin 2026

- 3.3. Lancement d'une réflexion sur l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles
- 3.4. Échange thématique sur le traitement éthique de l'information dans les médias : édition 2026 de la Journée pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre)
- 3.5. Informations communiquées par les membres, participant·e·s, observateurs et observatrices
 - 3.5.1. Informations communiquées par les membres sur les changements apportés à la législation, aux politiques ou aux pratiques pour mettre en œuvre de la Convention de Lanzarote (changements survenus depuis novembre 2025)
 - 3.5.2. Informations communiquées par les participants
 - 3.5.3. Tour de table des observateurs et observatrices de la société civile
- 4. Informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en rapport avec le mandat du Comité de Lanzarote
 - 4.1. Débriefings des membres du Comité de Lanzarote ayant participé à des réunions ou à des événements au nom du Comité de Lanzarote
 - 4.1.1. 9^e réunion plénière du Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU) et échange thématique sur la violence facilitée par la technologie et l'intelligence artificielle affectant les enfants en situation de conflit, 14-16 avril 2026, Strasbourg
 - 4.1.2. 3^e réunion du Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS), 23-24 avril 2026, Strasbourg
 - 4.1.3. 31^e cérémonie de remise du prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe, 19 mai 2026, Lisbonne
 - 4.2. Informations communiquées par le secrétariat
 - 4.2.1. [DIO-EVA\(2026\)02 - Évaluation du sous-programme sur les droits des enfants ; Réponse du management et plan d'action](#)
 - 4.2.2. Groupe de travail d'experts du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) sur l'intelligence artificielle et le droit pénal
 - 4.2.3. Conférence sur les droits humains dans les réalités immersives, 18-19 mai 2026, Strasbourg
 - 4.2.4. Projet sur la justice adaptée aux enfants : étude de faisabilité sur la déjudiciarisation, les alternatives à l'incarcération, la prévention de la délinquance et de la récidive, et la justice restaurative

5. Questions procédurales

5.1. Adoption de la liste des décisions

6. Questions diverses

Réception et projection d'un film :

À l'issue de la réunion, vous êtes invité·e·s à une réception (17h45 - 18h30) au foyer du Comité des Ministres, Palais de l'Europe) et à une projection du film [Molly vs the Machines](#), suivie d'un échange avec Ian Russel et Andy Burrows (Fondation Molly Rose). Cet événement aura lieu dans la salle de projection du Palais de l'Europe, le jeudi 4 juin 2026, de 18h30 à 20h30.

Projet d'ordre des travaux

Mardi 2 juin	
Matin	- Échange thématique - Adoption de la déclaration conjointe du T-CY et du Comité de Lanzarote
Après-midi	- 1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour - 3.5.1. Informations communiquées par les membres - 3.5.2. Informations communiquées par les participants - 3.5.3. Tour de table des observateurs et observatrices de la société civile
Mercredi 3 juin	
Matin	- 2.1. Procédure de conformité - 2.2. Cycle de suivi « Contrôle des antécédents des professionnel·les, des bénévoles et des autres personnes au contact des enfants » : mise à jour - 3.4. Échange thématique sur le traitement éthique de l'information dans les médias
Après-midi	- 3.1. Suite de la discussion sur la manière de veiller à ce que la Convention de Lanzarote reste un instrument vivant - 3.2. Suivi de l'échange avec le T-CY
Jeudi 4 juin	
Matin	- 3.3. Lancement d'une réflexion sur l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles - 2.3. Suivi du rapport de mise en œuvre sur la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance - 2.4. Échange sur les sujets potentiels pour le prochain cycle de suivi - 4.1. Débriefings
Après-midi	- 4.2. Informations communiquées par le secrétariat - 5. Questions procédurales - 6. Questions diverses
Soirée	- Réception et projection du film

Dates des prochaines réunions plénières

- 49^e réunion plénière : 17-19 novembre 2026, Strasbourg, France
- 50^e réunion plénière : 15-18 mars 2027, Strasbourg, France (à confirmer)
- 51^e réunion plénière : 2-4 ou 8-10 juin 2027, Strasbourg, France (à confirmer)
- 51^e réunion plénière : 16-18 novembre 2027, Strasbourg, France (à confirmer)